

000096  
COMMUNIQUE N°..... CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 08 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION TV A LA CRTV EN QUATRE (04) LOTS, EXERCICE 2024.

**FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024**

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert dont l'objet est susmentionné que les entreprises suivantes ont été déclarées attributaires des Marchés relatifs audit Appel d'Offres, comme répartis dans le tableau ci-après :

Lots	Désignation du lot	Attributaires	Montants et délais
Lot 1	acquisition de deux (02) serveurs de ralenti dix (10) canaux 3 Play 3p2 ;	ETS LE LABORATOIRE	66 911 175 90 jours
Lot 2	acquisition des accessoires des équipements de production pour les stations régionales : batteries, carte mémoire sxs-1 128 go - r440/w200mbs, cartes mémoires 64go, trépieds, perches en fibre de carbone 6 sections, microphones HF,	OYOKI BUSINESS INTERNATIONAL SARL P.B : 20256 Yaoundé, Tél. : 699 33 99 70	26 392 719 90 jours
Lot 3	acquisition de 15 unités de reportage ENG complètes	OYOKI BUSINESS INTERNATIONAL SARL P.B : 20256 Yaoundé, Tél. : 699 33 99 70	42 596 344 90 jours
Lot 4	acquisition des microphones et équipements audio pour les studios (studios 1, 2, 3, 4 et 5), les traitements de discours et autres productions live en extérieur	INFRUCTUEUX	

Les entreprises retenues sont par conséquent invitées à bien vouloir prendre l'attache de la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, mail : [pendacrtv@gmail.com](mailto:pendacrtv@gmail.com), pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Fait à Yaoundé, le

08 AVRIL 2024

Le Directeur Général,

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Intéressés ;
- Archives.

